

RETOUR SUR UNE ANNÉE D'ÉPARGNE

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
MARS 2023

| | |
|---|----|
| DÉPÔTS À VUE, UNE DÉCRUE EN FIN D'ANNÉE 2022 APRÈS UNE LONGUE PHASE DE PROGRESSION | 2 |
| LE LIVRET A, UNE ANNÉE EN OR ! | 3 |
| LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE, SUR LES TRACES DE SON GRAND FRÈRE... 5 | 5 |
| LE LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE RETROUVE DES COULEURS..... | 6 |
| LE LIVRET JEUNE, MORNE PLAINE..... | 7 |
| LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT TOUJOURS SUR UN PLATEAU | 7 |
| LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT, EN MODE ÉROSION | 8 |
| LE PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE, LENT DÉCLIN D'UN PRODUIT FERMÉ À LA COMMERCIALISATION EN 2003..... | 9 |
| LES LIVRETS ORDINAIRES, EN HAUSSE MALGRÉ UNE FAIBLE RÉMUNÉRATION..... | 10 |
| 2022, UNE ANNÉE HORS NORMES POUR L'ASSURANCE VIE | 10 |
| LE PER, TOUJOURS EN POINTE | 13 |
| LE PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS, LA BARRE DES 5 MILLIONS DE TITULAIRES À NOUVEAU FRANCHIE..... | 14 |
| L'IMMOBILIER ENCORE EN HAUSSE..... | 16 |
| DE 2022 À 2023..... | 18 |

Retour sur une année d'épargne

PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

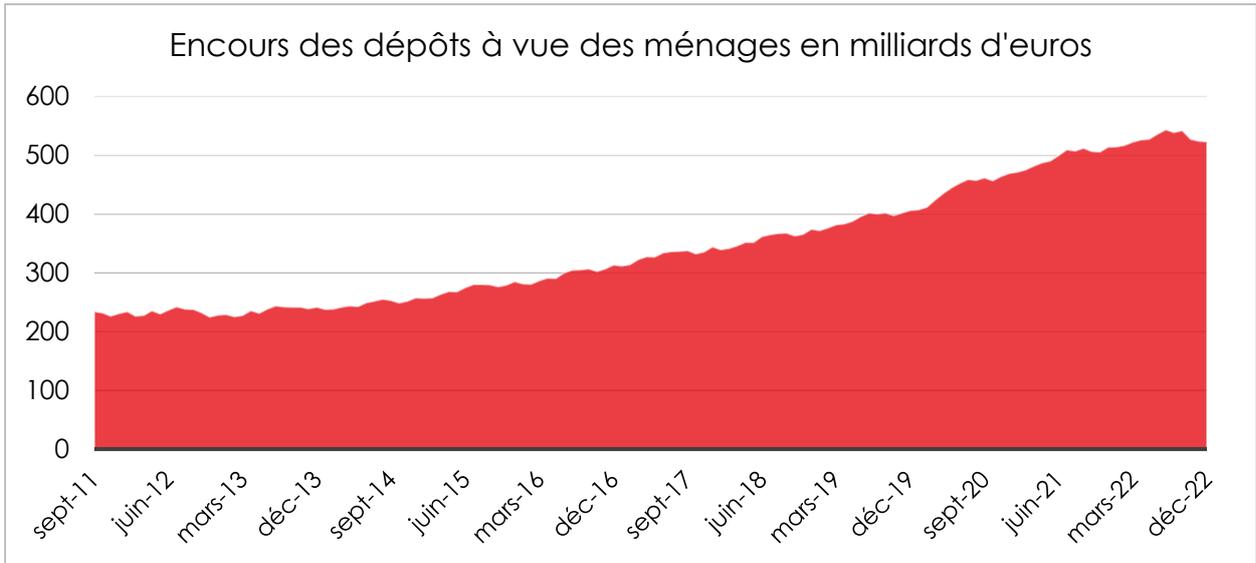
Augmentation de l'inflation, baisse du pouvoir d'achat, hausse des taux, cours des actions volatil, l'année 2022 a été mouvementée pour les épargnants. Comme lors des précédents épisodes inflationnistes, les ménages français ont maintenu un effort important d'épargne. En vertu de l'effet Tobin, ils ont souhaité se prémunir des risques à venir en renforçant leur épargne de précaution. Les incertitudes économiques, la crainte de ne pas pouvoir s'acquitter des dépenses à venir et celle d'une hausse des impôts les ont conduit à mettre de l'argent de côté. L'effort accru d'épargne repose également sur un objectif d'encaisse. Comme l'inflation déprécie le capital de l'épargne, les ménages doivent épargner d'avantage pour le reconstituer. Selon l'économiste Jean-Marc Daniel, l'effet Tobin joue jusqu'à un taux d'inflation de 8 % ; au-delà, les pertes de pouvoir d'achat contraignent les ménages à puiser dans leur épargne. Avec un taux d'inflation de 5,2 % en 2022, la France se situait en-dessous de ce seuil expliquant un taux d'épargne encore supérieur à son niveau d'avant crise sanitaire. Les ménages ont privilégié, en 2022, les produits de

court terme, à capital garanti, essentiellement les livrets réglementés comme le Livret A, au nom de l'effet précaution dans un contexte boursier plus compliqué qu'en 2021.

DÉPÔTS À VUE, UNE DÉCRUE EN FIN D'ANNÉE 2022 APRÈS UNE LONGUE PHASE DE PROGRESSION

Depuis le fin de mois de juillet, l'encours des dépôts à vue a baissé de 20,4 milliards d'euros après avoir atteint un sommet historique à 543,7 milliards d'euros. La baisse est intervenue surtout entre septembre et décembre 2022 (-18,9 milliards d'euros). Malgré tout, sur l'ensemble de l'année 2022, l'encours a progressé de 9,6 milliards d'euros.

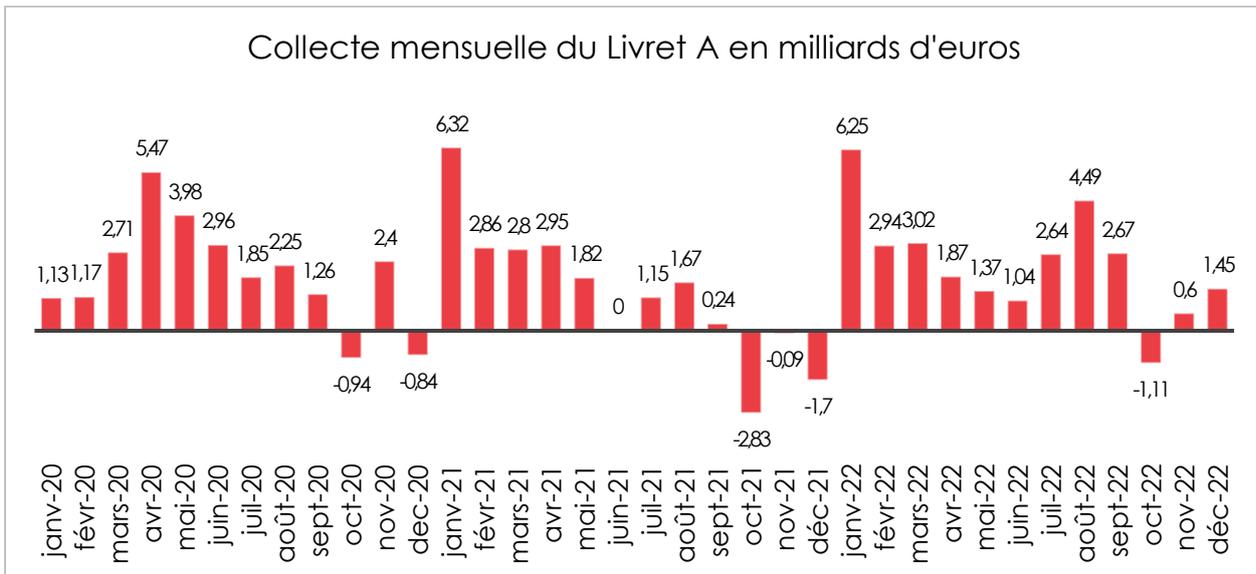
La diminution est liée à l'inflation qui a conduit les ménages à puiser sur les comptes courants et surtout à affecter une partie de l'argent qui y était placée sur les produits d'épargne réglementée (Livret A et LDDS). Par rapport à fin 2019, l'encours des dépôts à vue a progressé de plus de 116 milliards d'euros. Le montant moyen des dépôts à vue par ménage était en France de 18 000 euros fin 2022, contre 14 000 euros fin 2019.



LE LIVRET A, UNE ANNÉE EN OR !

La collecte annuelle a atteint, pour le Livret A, en 2022, selon les données de la Caisse des dépôts et consignations, 27,23 milliards d'euros. Seule l'année 2012 fait mieux (28,16 milliards d'euros), une année

marquée par le relèvement du plafond à 22 950 euros et par la crise des dettes souveraines. En 2022, le Livret A aura donc enregistré une collecte supérieure à celle de 2020, l'année de la crise sanitaire (26,39 milliards d'euros).



Cercle de l'Épargne – données CdC

LA VALEUR REFUGE CONSACRÉE

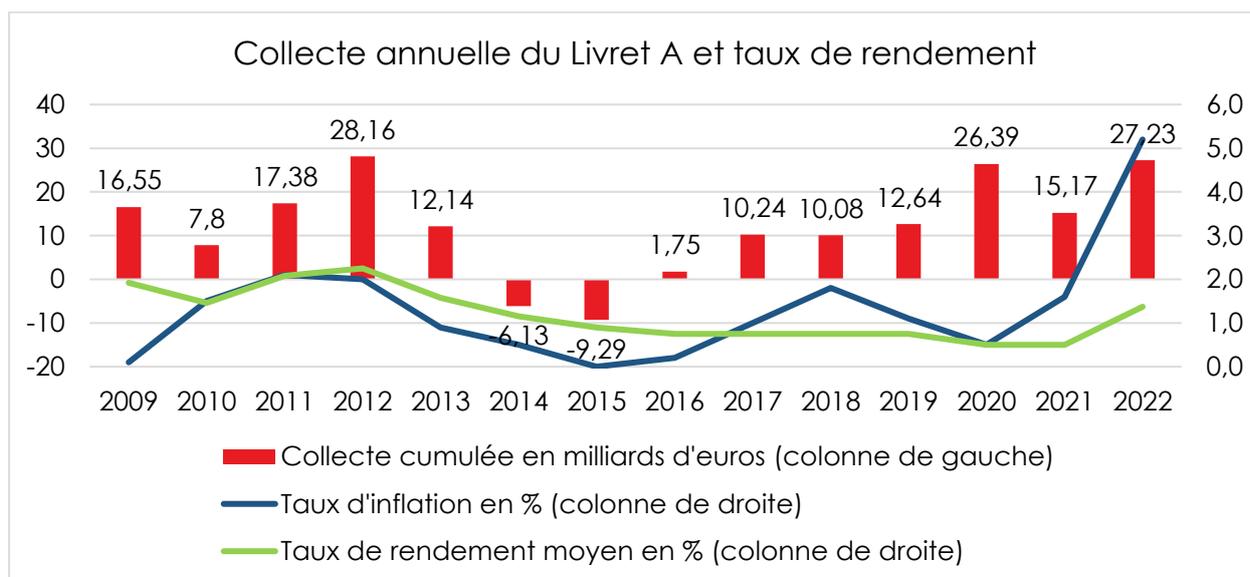
Le contexte anxiogène en lien avec la guerre en Ukraine et la résurgence de l'inflation ainsi que les deux relèvements du taux rendement ont contribué aux excellents résultats du Livret A. En période de troubles et d'incertitudes, les Français épargnent en privilégiant la valeur refuge que représente le Livret A. Malgré l'érosion du pouvoir d'achat, les ménages ont maintenu un taux d'épargne élevé durant toute l'année. Ce dernier n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire.

L'augmentation de l'épargne de précaution au début des vagues inflationnistes est traditionnelle, les ménages craignant de ne pas disposer de ressources financières suffisantes pour faire face aux dépenses de demain et d'après-

demain. Tout relèvement du taux du Livret A dope la collecte le mois de l'annonce et les deux ou trois mois qui suivent. En 2022, ce phénomène s'est une fois de plus vérifié.

UN RENDEMENT RÉEL POURTANT NÉGATIF

Les deux relèvements (de 0,5 à 1 % puis de 1 à 2 %) de son taux n'ont pas permis au Livret A de compenser les effets de l'inflation. Ils n'auront pas complètement protégé les épargnants des effets de la hausse des prix. Sur l'année, son rendement moyen a été de 1,37 % quand l'inflation a été de 5,2 %. Le rendement réel a donc été négatif de 3,8 points. Malgré tout, à l'exception du Livret d'Épargne Populaire, le Livret A figure parmi les produits de taux avec garantie du capital qui ont offert en 2022 une des meilleures protections face à l'inflation.

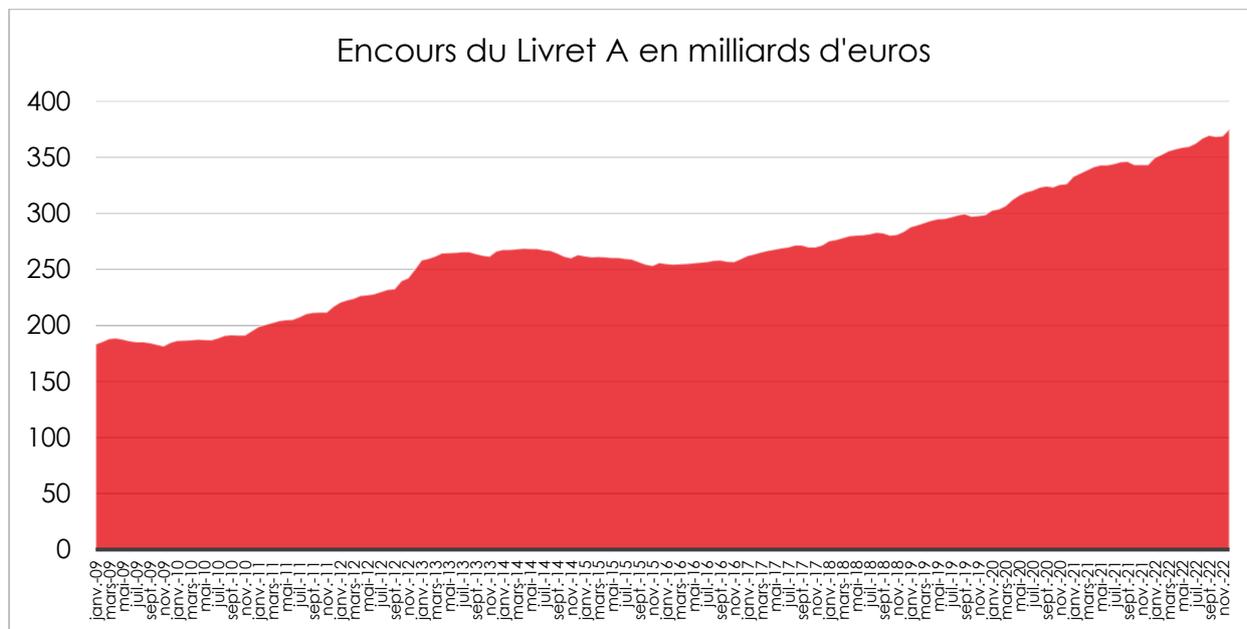


Cercle de l'Épargne – données CdC - INSEE

UN ENCOURS AU SOMMET

L'encours du Livret A bat un nouveau record, en fin d'année, avec près de

375,5 milliards d'euros. Le montant des intérêts capitalisés s'est élevé à 4,83 milliards d'euros.



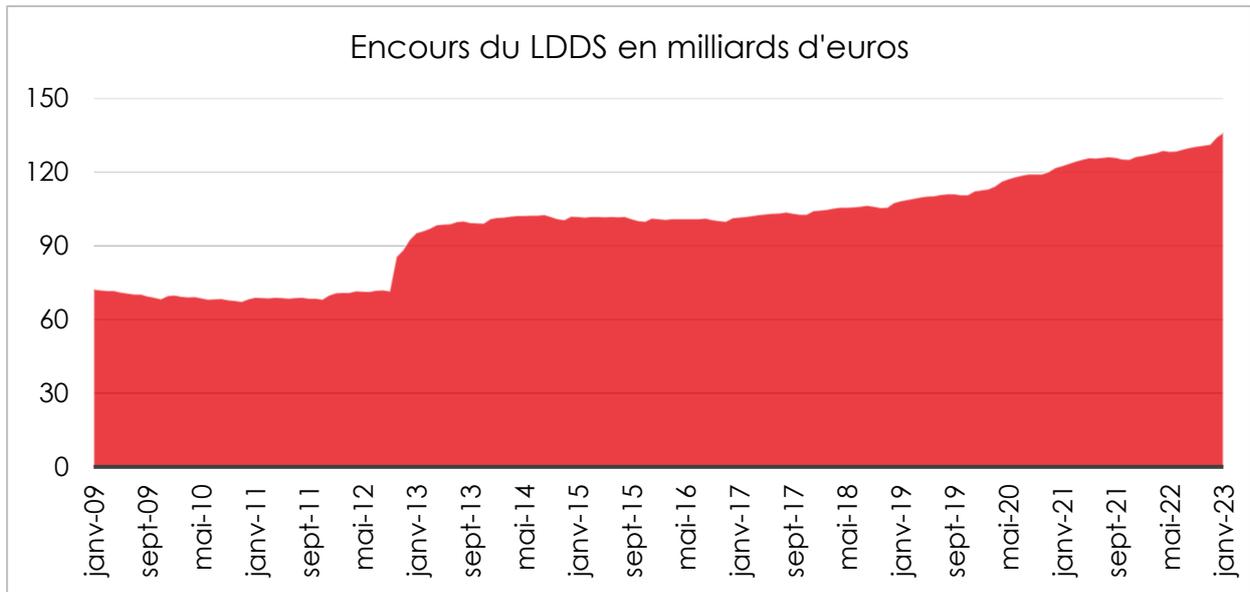
Cercle de l'Épargne – données CdC

LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE, SUR LES TRACES DE SON GRAND FRÈRE

En 2022, le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) a enregistré une collecte de 6,26 milliards d'euros. Il s'agit de sa quatrième meilleure année. Le LDDS est plus tributaire des besoins de liquidités des ménages en étant l'antichambre du compte courant.

Le Livret A est davantage considéré comme un placement d'épargne même si les deux produits obéissent aux mêmes règles de fonctionnement (même taux et même exonérations).

L'encours du LDDS a atteint également, en fin d'année, un nouveau sommet à 134,3 milliards d'euros. Les intérêts capitalisés ont atteint 1,73 milliard d'euros.

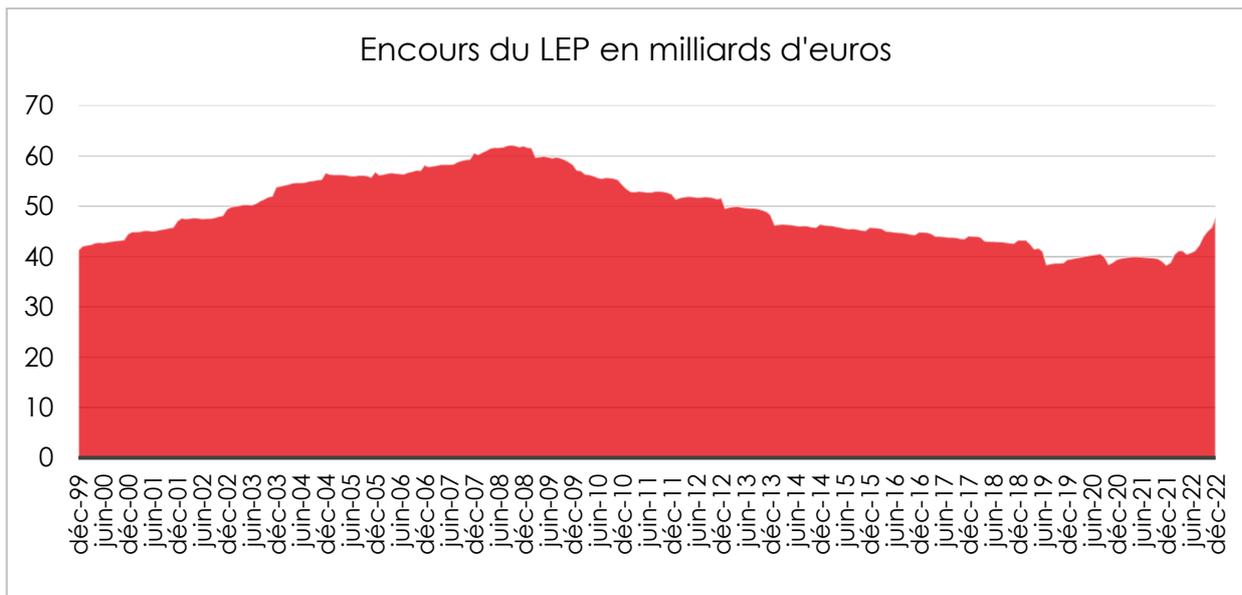


Cercle de l'Épargne – données Caisse des Dépôts et Consignation

LE LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE RETROUVE DES COULEURS

En 2022, l'encours du Livret d'Épargne Populaire (LEP) a progressé de près de 10 milliards d'euros (9,53 milliards d'euros). Cette augmentation est la plus forte enregistrée ces quinze

dernières années. Le relèvement du taux à deux reprises en 2022 (le taux est passé de 1 à 2,2 puis à 4,6 %) explique cette hausse. Il a été de nouveau augmenté à 6,1 % le 1^{er} février 2023. Le LEP est de loin le produit d'épargne de taux le mieux rémunéré.

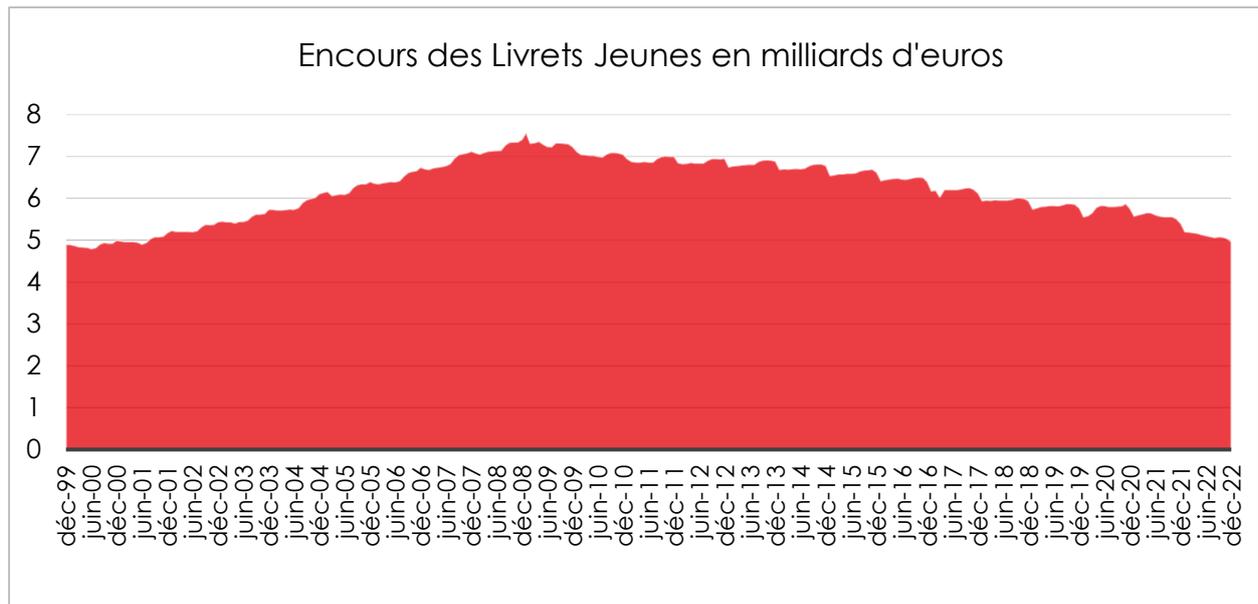


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE LIVRET JEUNE, MORNE PLAINE

Fin décembre 2022, l'encours des Livrets Jeunes était de 4,962 milliards d'euros en baisse, malgré le versement des intérêts de 553 millions d'euros sur un an. Ce produit subit

une décollecte constante depuis janvier 2009. Faiblement mis en avant et soumis à un plafond relativement bas (1600 euros), le Livret Jeune ne séduit pas son public (12-25 ans) malgré un taux égal voire supérieur à celui du Livret A.



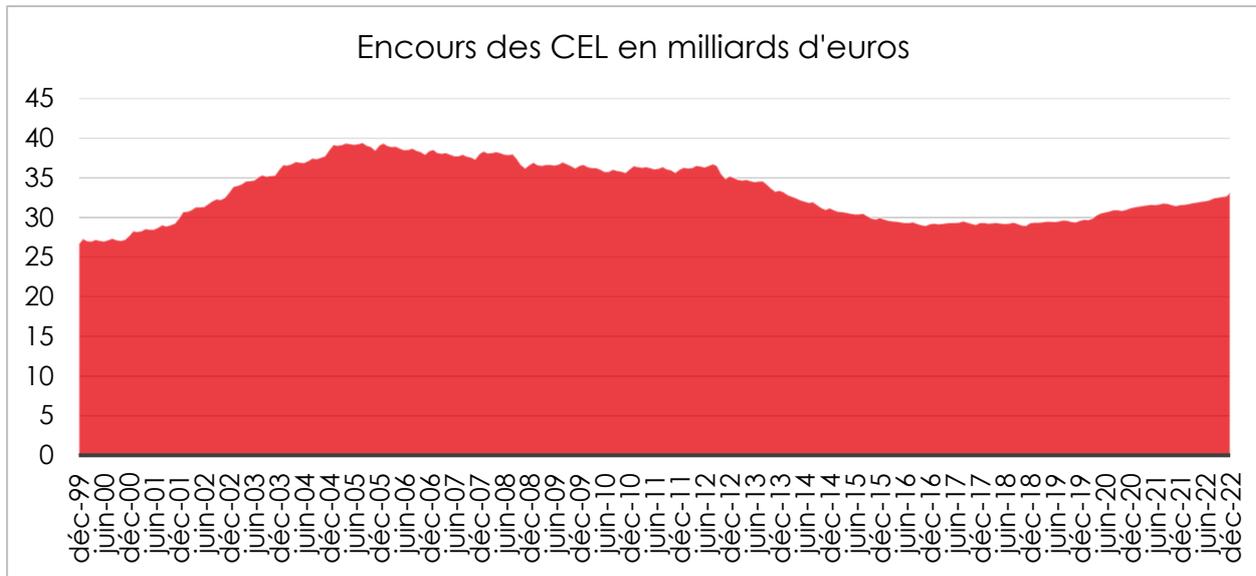
Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT TOUJOURS SUR UN PLATEAU

L'encours des Comptes d'Épargne Logement (CEL) a progressé de 1,5 milliard d'euros en 2022 et a atteint 33,14 milliards d'euros. Cette hausse modeste confirme celle de 2021 qui avait été de 400 millions. Depuis le mois de décembre 2019, l'encours des CEL a augmenté de 3,5 milliards d'euros. L'encours a cessé de baisser depuis 2018. Le CEL

est avant tout alimenté par les intérêts de l'épargne placée.

Le taux des CEL est égal aux deux tiers du taux des livrets A, arrondi au quart de point le plus proche ou, à défaut, au quart de point supérieur. Le 1^{er} août 2022, le taux de rémunération du CEL est passé de 0,75 % à 1,25 %. Le 1^{er} février 2022, ce taux était déjà passé de 0,25 % à 0,75 %. Depuis le 1^{er} février 2023, ce taux est fixé à 2 %.



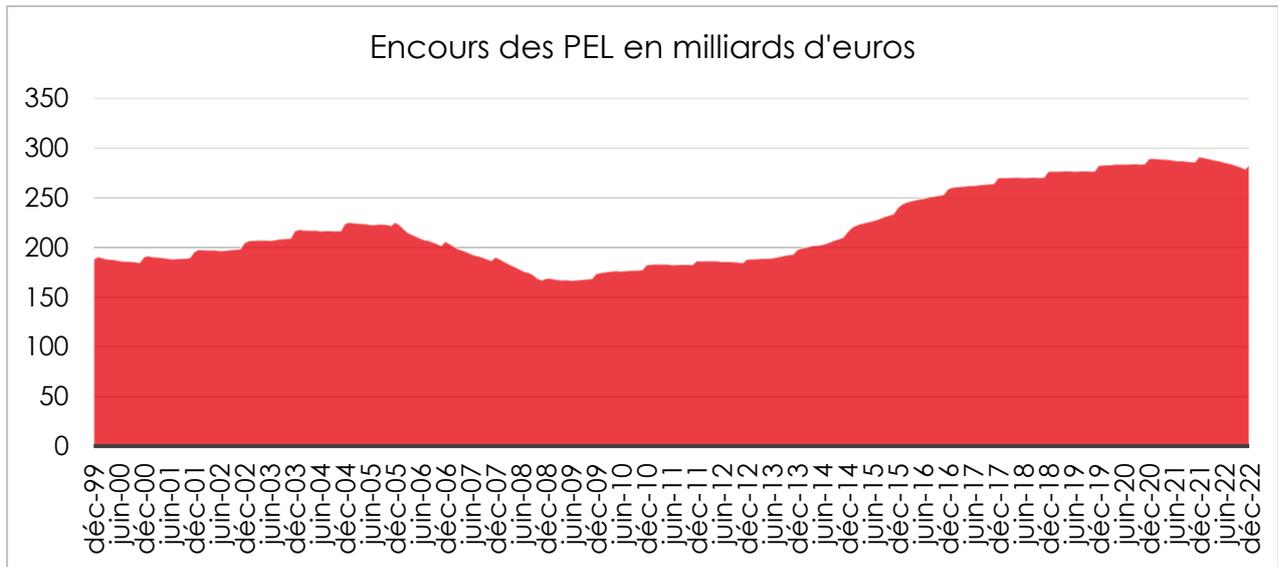
Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT, EN MODE ÉROSION

Au 31 décembre 2021, 12,1 millions de Plans d'Épargne Logement (PEL) étaient ouverts en France. 18 % des personnes physiques détenaient un PEL en 2021, contre 24 % en 2016. Le nombre de PEL est en baisse depuis plusieurs années. Il a ainsi diminué de 612 000 en 2021, soit une baisse de 4,8 %. La faible taux de rémunération du PEL, 1 % pour tous les plans ouverts depuis le 1^{er} août 2016 explique la décreue du nombre de PEL, d'autant que ceux ouverts depuis le 1^{er} janvier 2018 sont fiscalisés. Avec la remontée des taux d'intérêt, les PEL retrouvent néanmoins in atout en matière de prêt. Le taux du prêt obtenu à la liquidation du PEL pour les contrats

ouverts entre 2016 et 2023 est de 2,2 %, à rapprocher du taux moyen des emprunts immobiliers aux particuliers à dix ans, qui est en constante augmentation et qui dépasse désormais 2,6 % (emprunts de plus de 10 ans).

L'encours du PEL a diminué de 8,2 milliards d'euros en 2022. Il s'élevait, fin décembre, à 283 milliards d'euros. Ce produit a été pénalisé l'année dernière par son faible taux de rémunération (1 %) qui n'est passé à 2 % que le 1^{er} janvier 2023. Depuis le début de la crise sanitaire, l'encours du PEL malgré les versements des intérêts n'a augmenté que de 600 millions d'euros. Son encours a atteint un maximum en décembre 2021, à 291,3 milliards d'euros.

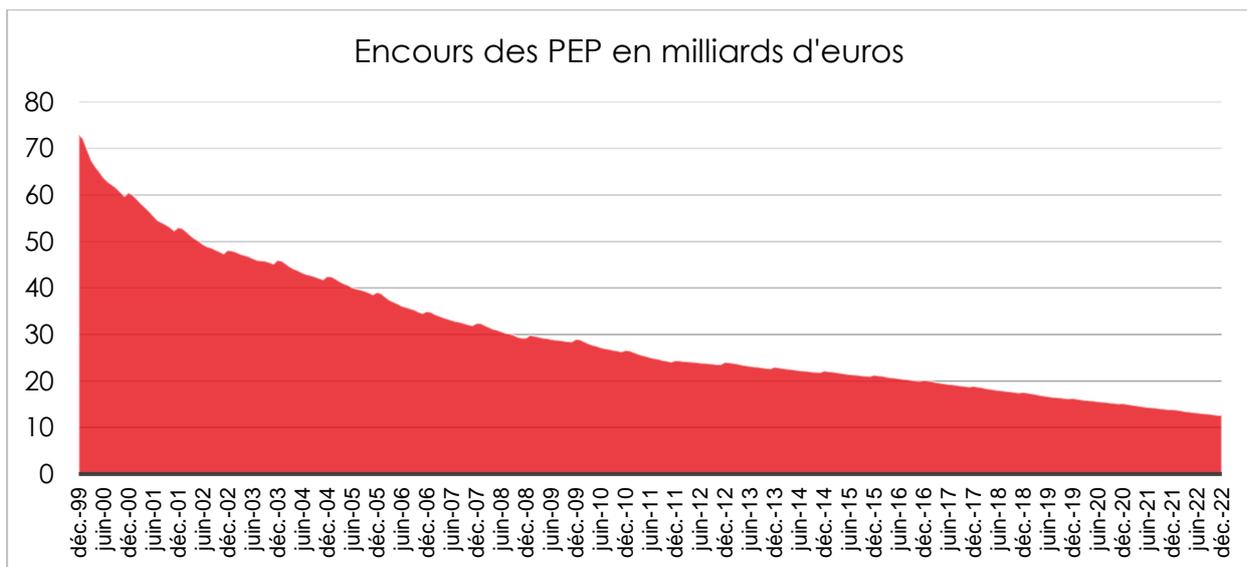


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE, LENT DÉCLIN D'UN PRODUIT FERMÉ À LA COMMERCIALISATION EN 2003

Depuis décembre 1997, l'encours des Plans d'Épargne Populaire (PEP) est en baisse. Ce produit a été fermé à la commercialisation depuis 25 septembre 2003. Les titulaires d'un

PEP peuvent continuer à effectuer des versements. Ce produit bénéficie d'une exonération d'impôt sur le revenu pour le capital et la rente viagère. Son encours est passé de 77 à 12,6 milliards d'euros de 1997 à 2022. L'année dernière, il a baissé de 1,2 milliard d'euros.

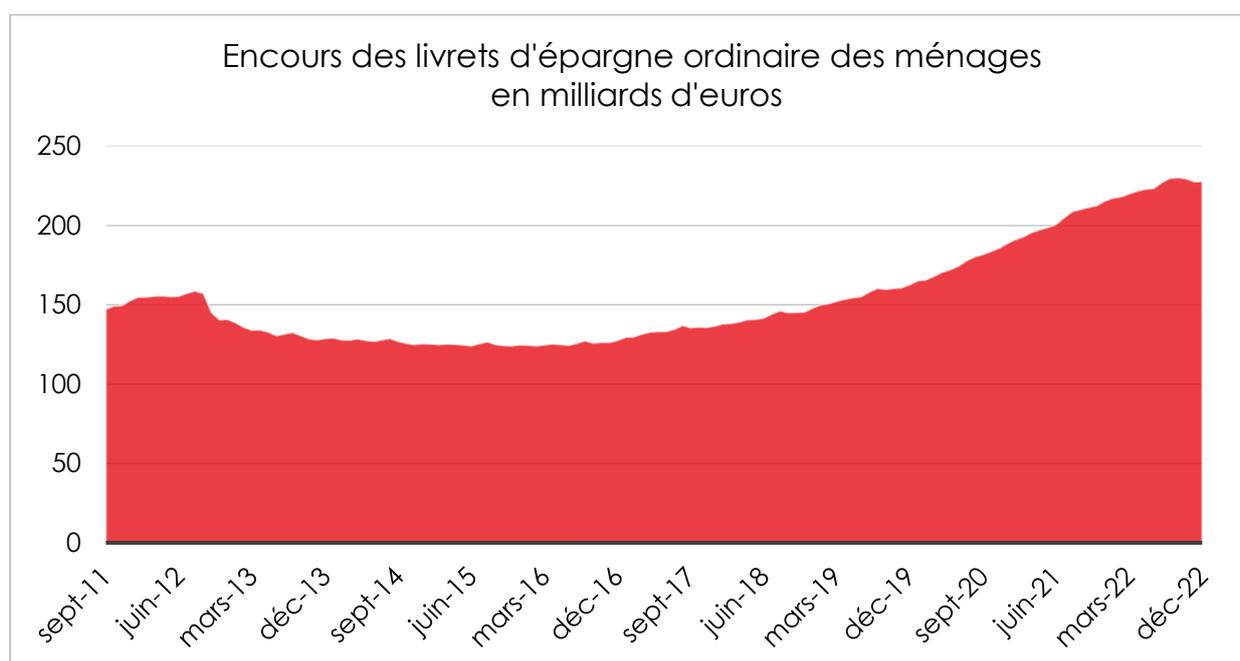


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LES LIVRETS ORDINAIRES, EN HAUSSE MALGRÉ UNE FAIBLE RÉMUNÉRATION

Fin 2022, l'encours des livrets ordinaires a atteint 227,7 milliards d'euros en hausse sur l'année de 12,4 milliards d'euros. En 2021, l'augmentation avait atteint 26,6 milliards d'euros. La remontée du

taux du Livret A et du LDDS a pénalisé les livrets bancaires dont le rendement n'a que faiblement progressé (moyenne autour de 0,3 % à fin décembre 2022) et est soumis à l'impôt. Depuis la fin de l'année 2019, leur encours a néanmoins progressé de 65 milliards d'euros.

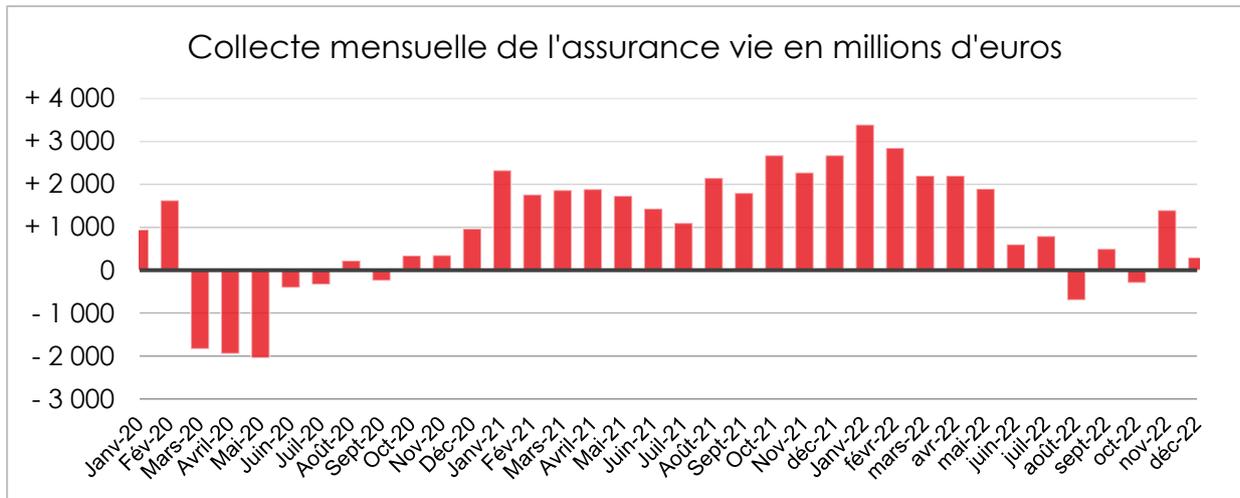


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

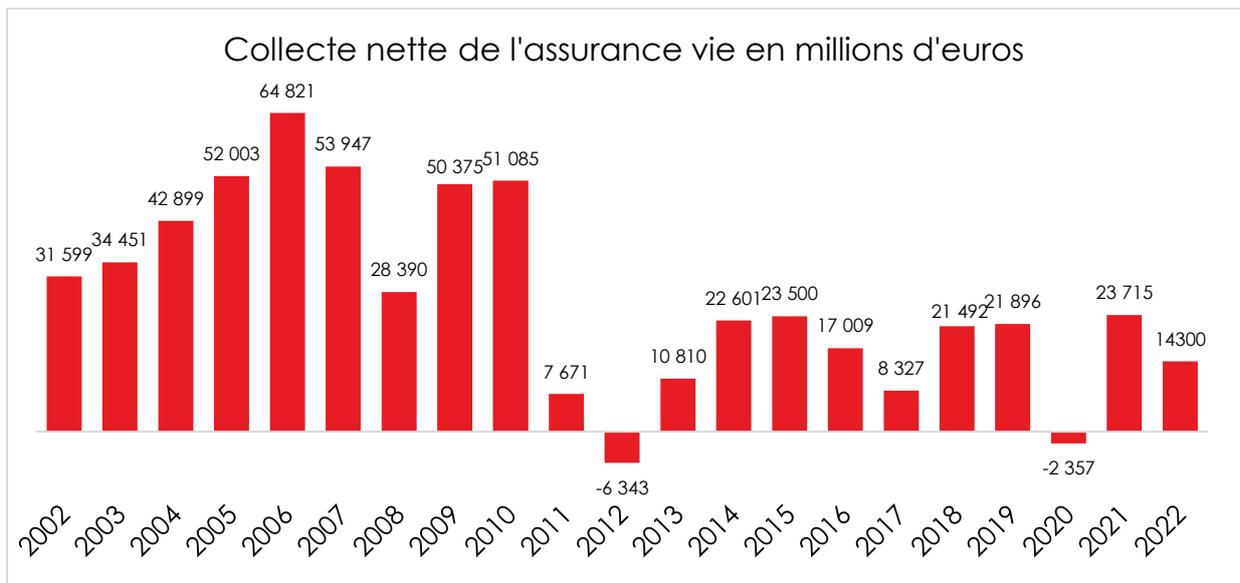
2022, UNE ANNÉE HORS NORMES POUR L'ASSURANCE VIE

En 2022, l'assurance vie a, dans un contexte compliqué (résurgence de l'inflation, incertitudes géopolitiques et économiques) prouvé sa résilience

avec une collecte nette de 14,3 milliards d'euros. Si elle est inférieure à celle de 2021 qui était de 23,7 milliards d'euros, elle s'inscrit dans la moyenne de ces dix dernières années.



Cercle de l'Épargne – France Assureurs



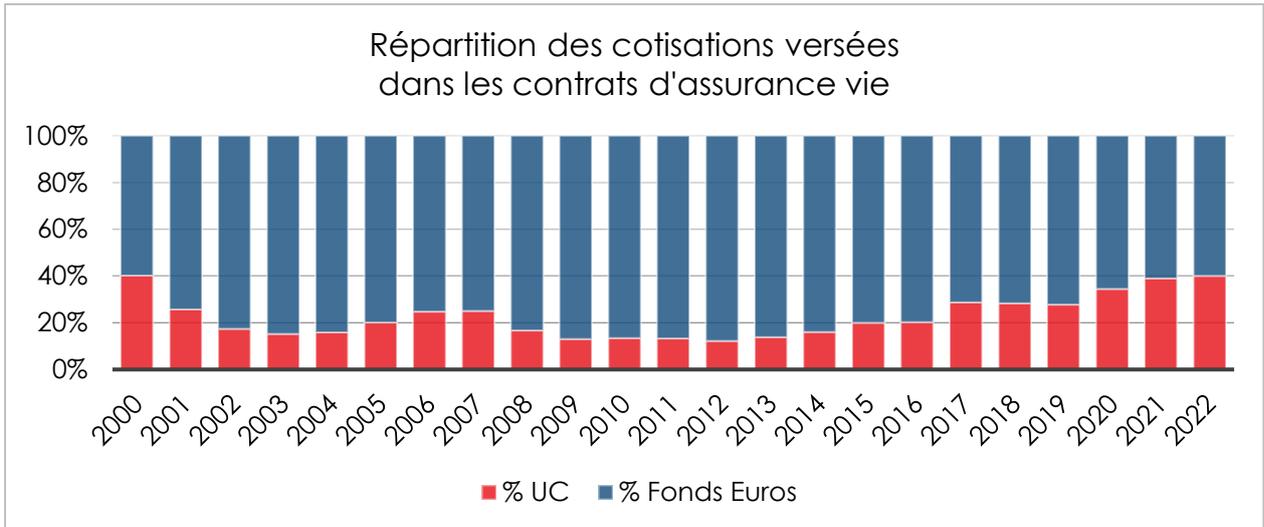
Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

L'assurance vie demeure malgré tout de loin le premier placement des ménages avec un encours de 1 842 milliards d'euros à fin décembre 2022.

DES COTISATIONS DYNAMIQUES ET DES PRESTATIONS RECORDS

Sur l'ensemble de l'année 2022, les cotisations sont restées dynamiques

sur l'ensemble de l'année 2022 en s'élevant à 144,4 milliards d'euros tout en étant inférieures à leur niveau de 2021 (151 milliards d'euros). Malgré la chute du cours des actions, la part des unités de compte dans les cotisations s'est établie à 40 % sur l'année, après 39 % en 2021. Ce taux est le plus haut constaté lors de ces vingt dernières années.

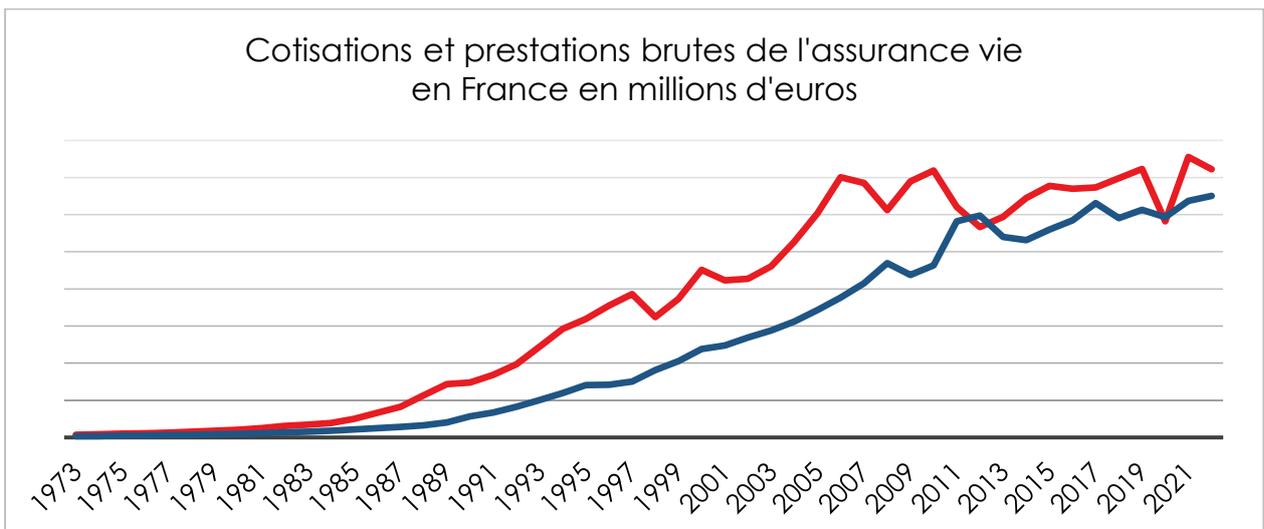


Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

DES PRESTATIONS SOUTENUES

Les prestations ont, pour leur part, atteint un niveau record à plus de 130 milliards d'euros. Si les ménages affectent une partie de leur épargne à l'assurance vie, ils sont également nombreux à effectuer des rachats. L'augmentation du nombre de décès en France, ces dix dernières

années, explique, en partie, cette augmentation des prestations. Le nombre de décès est passé de 569 000 à 667 000 de 2012 à 2022. Par ailleurs, le nombre important des transactions immobilières, plus d'un million en 2022, peut également expliquer le volume élevé des rachats.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

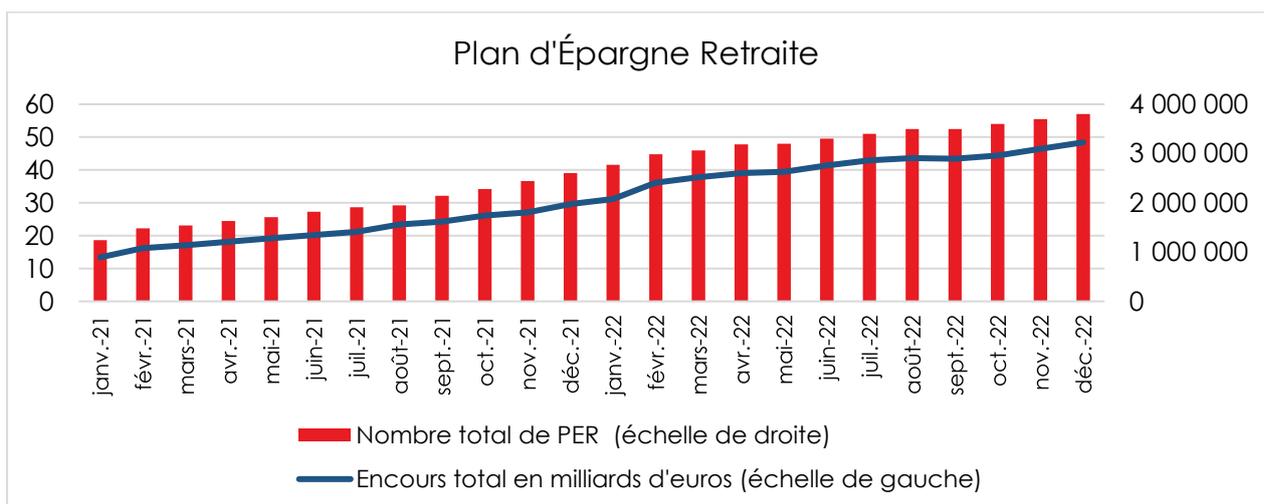
2022 a été une année atypique pour l'assurance vie. Pour la première fois depuis trente ans, le rendement des fonds euros est passé en-dessous de l'inflation. Les taux de l'épargne réglementée se sont rapprochés de ceux des fonds euros, voire les ont dépassés (net d'impôt). Sur l'ensemble de l'année 2022, le taux du Livret A a été de 1,37 % quand ceux des fonds euros de l'assurance vie qui sont actuellement annoncés devraient se situer entre 1,8 et 2 % en brut, soit entre 1,2 et 1,4 % en net. La publication des rendements 2022 des fonds euros étant postérieure à celle relative aux revalorisations des taux du Livret A et du LDDS, elle n'a pas eu d'effets sur la collecte. En 2022, les fonds euros ont connu un processus de décollecte de 20,3 milliards d'euros traduisant un changement de modèle de l'assurance vie qui est désormais portée par les unités de compte (collecte nette positive de

34,6 milliards d'euros sur l'année écoulée).

LE PER, TOUJOURS EN POINTE

Fêtant sa troisième année d'existence, le Plan d'Épargne Retraite (PER) confirme son succès avec 3,8 millions d'assurés et un encours de 48,4 milliards d'euros. Le nombre de titulaires de PER assurance a augmenté de 1,3 million en 2022. Les versements sur le PER ont fait, l'année dernière, presque jeu égal avec les transferts issus des anciens produits d'épargne retraite (8,8 milliards d'euros, contre 9,9 milliards d'euros).

Les versements progressent plus vite que les sommes issues des transferts (+30 % contre +14 %). Avec la gestion pilotée, la part des unités de compte est naturellement plus importante qu'en assurance vie (45 % contre 40 %).

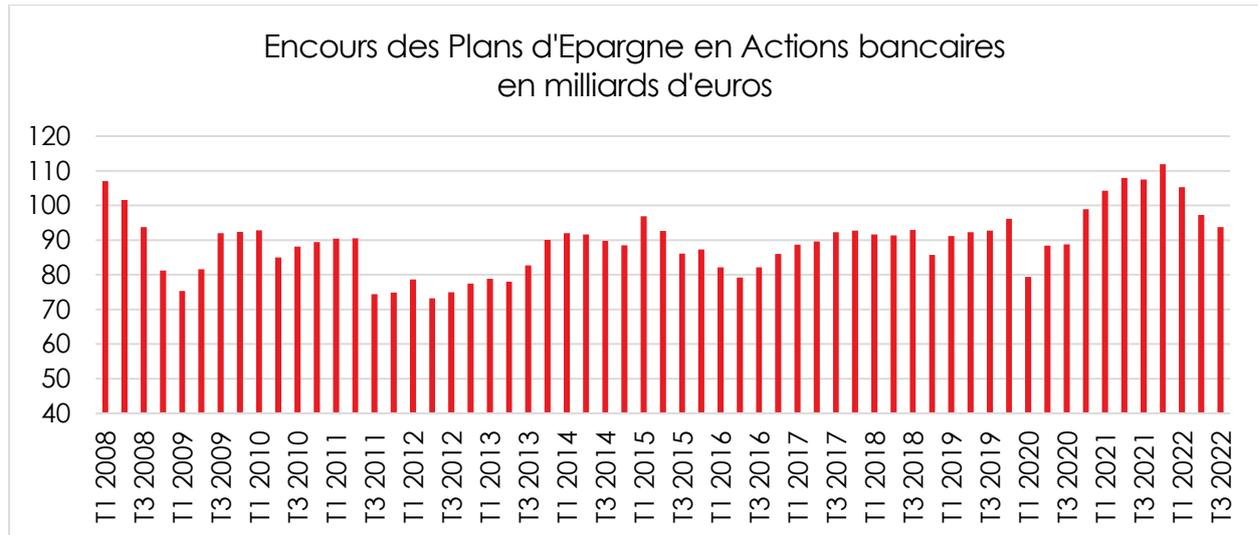


Cercle de l'Épargne – France Assureurs

**LE PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS, LA
BARRE DES 5 MILLIONS DE TITULAIRES À
NOUVEAU FRANCHIE**

L'encours du Plan d'Épargne en Actions (PEA) a baissé en 2022 en lien

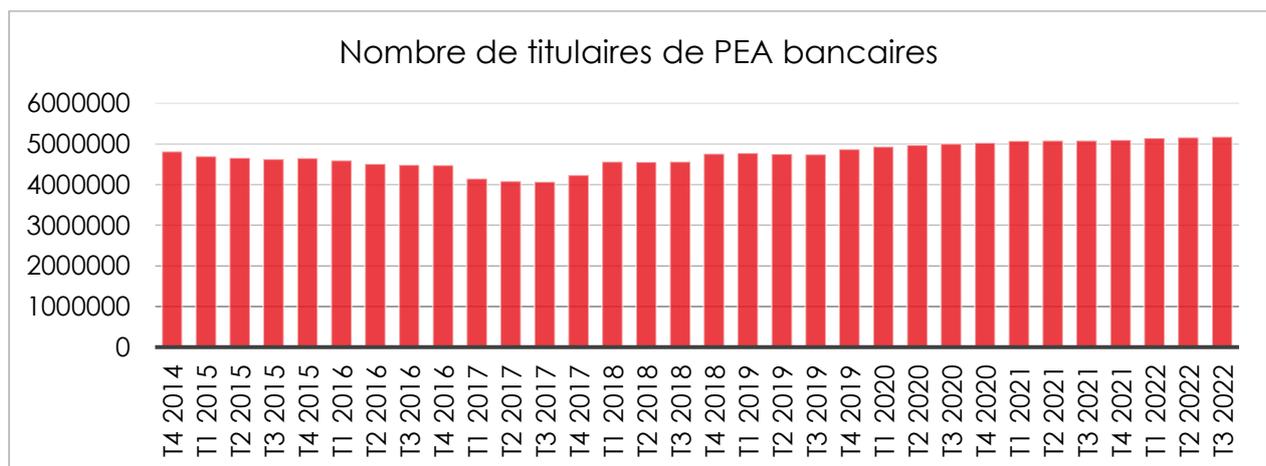
avec le recul des valeurs actions. L'encours qui avait atteint 111,86 milliards au quatrième trimestre 2021 s'élevait à 93,74 milliards d'euros au troisième trimestre 2022.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

Malgré la chute des cours « actions », le nombre de titulaires de PEA a augmenté, en 2022 pour atteindre à la fin du troisième trimestre 5,2 millions. Ce nombre avait atteint un minimum

de 4 millions en 2017. Le nombre de titulaires n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant la crise financière (7 millions).



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE PEA-PME, UN PETIT QUIDEVIENDRA PEUT ÊTRE GRAND

Le PEA-PME est destiné à financer les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises à taille intermédiaire (ETI). Il fonctionne comme un PEA bancaire, à l'exception du plafond des versements (225 000 euros en prenant en compte la possession d'un éventuel PEA dont le plafond est de 150 000 euros) et des titres qui peuvent y être investis.

Les sommes versées sur le PEA-PME peuvent être investies dans les titres suivants :

- Actions (sauf actions préférentielles), ou certificats d'investissement de sociétés, et certificats coopératifs d'investissement ;
- Parts de Société à responsabilité limitée (SARL) ou de sociétés de statut
- Effectif salarié de moins de 5 000 personnes ;
- Chiffre d'affaires annuel de moins de 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Si la société émettrice est une entreprise cotée, elle doit remplir les critères suivants :

- Effectif salarié de moins de 5 000 personnes ;
- Chiffre d'affaires annuel de moins de 1,5 milliard d'euros,

équivalent, et titres représentatifs de capital de sociétés coopératives ;

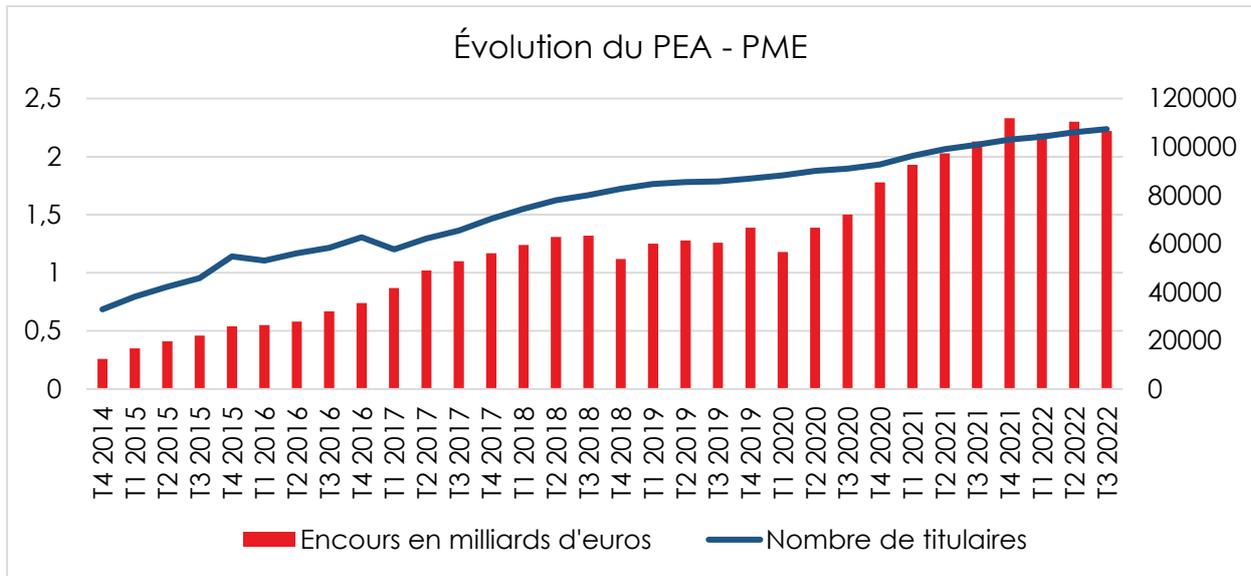
- Obligations convertibles ou remboursables en actions (sauf les obligations remboursables en actions non cotées) ;
- Titres participatifs et obligations à taux fixe, acquis par l'intermédiaire d'un professionnel d'un prestataire de services d'investissement ou d'un conseiller en investissements participatifs, via un site internet agréé par l'Autorité des marchés financiers ;
- Minibons : Instrument financier nominatif et non négociable qui permet aux particuliers d'investir dans les sociétés de financement participatif.

Si la société émettrice des titres est une entreprise non cotée, elle doit remplir les critères suivants :

ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;

- Capitalisation boursière inférieure à 1 milliard d'euros lors d'au moins un des 4 derniers exercices comptables.

Au troisième trimestre 2022, 107 000 personnes avaient en France souscrit à un PEA-PME. L'encours qui fluctue moins en fonction du marché « actions » que celui du PEA était de 2,22 milliards d'euros.



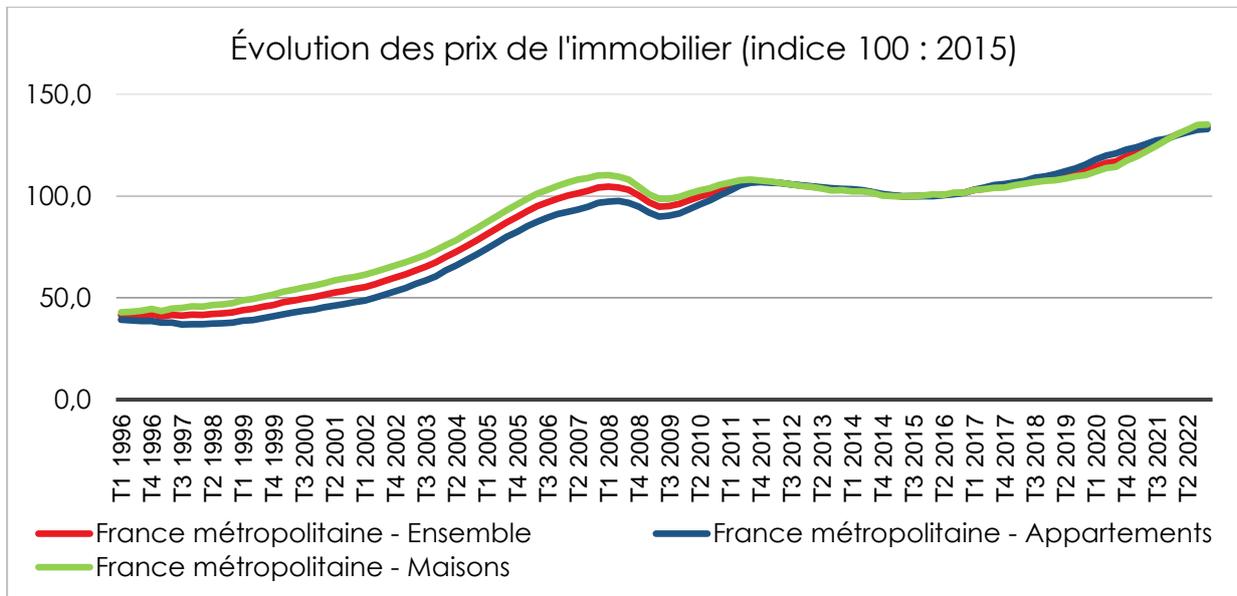
Cercle de l'Épargne – données Banque de France

L'IMMOBILIER ENCORE EN HAUSSE

DÉCÉLÉRATION DES PRIX DE L'IMMOBILIER AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Au 4^e trimestre 2022, la progression des prix des logements anciens en France

(hors Mayotte) s'est ralentie. Elle n'a été que de 0,2 % par rapport au 3^e trimestre 2022 (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après +1,5 % et +1,4 % aux trimestres précédents.



Cercle de l'Épargne – données Corrigées des Variations saisonnières : Insee, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – PNS.

Sur un an, les prix des logements anciens augmentent de 4,8 %, après +6,4 % au 3^e trimestre et +6,8 % au 2^e. La hausse reste plus forte pour les maisons (+5,8 % sur un an au 4^e trimestre 2022) que pour les appartements (+3,5 %), et ce depuis le 4^e trimestre 2020.

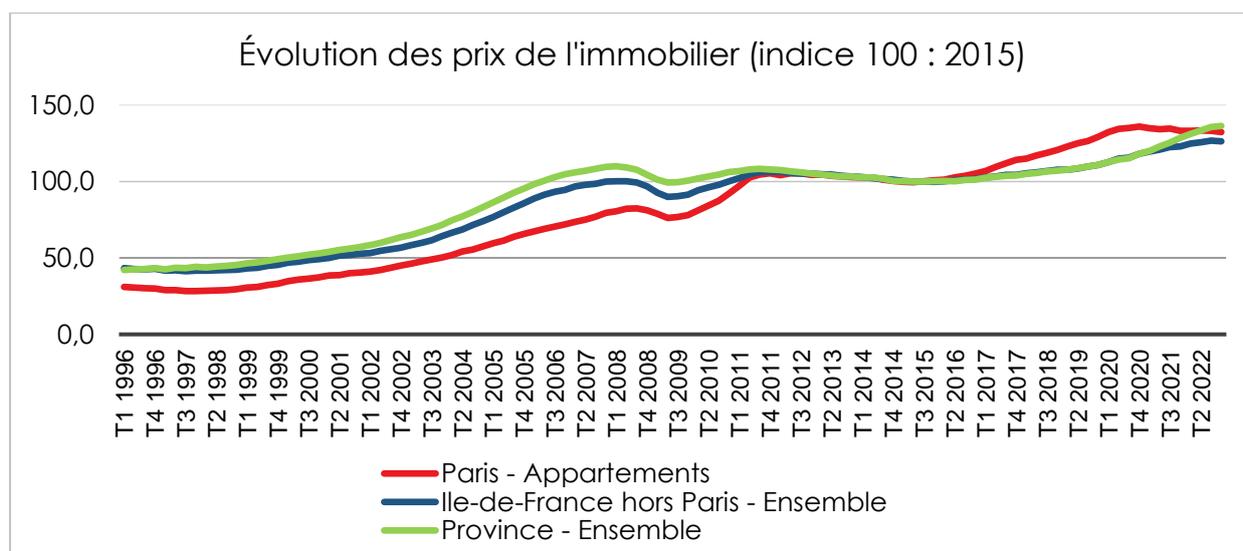
BAISSE CONFIRMÉE DES PRIX DE L'IMMOBILIER À PARIS

Les prix des logements anciens en Île-de-France sont désormais en baisse. Ils ont diminué de 0,4 % au 4^e trimestre 2022, contre une hausse de +0,5 % aux deux trimestres précédents. Sur un an, ils ont néanmoins augmenté de 1,4 % au 4^e trimestre 2022, après +1,9 % au 3^e trimestre et +2,4 % au 2^e. Cette hausse demeure plus vive pour les maisons (+3,3 % sur un an, après +5,5 % au 3^e trimestre 2022 et +5,8 % au 2^e) que pour les appartements (+0,5 %, après +0,2 % et +0,8 %).

À Paris, les prix des appartements baissent de 0,7 % au 4^e trimestre 2022, après avoir été quasi stables les deux trimestres précédents (-0,1 % au 3^e trimestre 2022 et +0,1 % au 2^e). Sur un an, les prix des appartements parisiens sont aussi en baisse (-1,0 %).

Au 4^e trimestre 2022, les prix des logements anciens en province augmentent de 0,4 % sur un trimestre, après +1,8 % au 3^e trimestre 2022 et +1,7 % au 2^e.

Sur un an, les prix des logements anciens augmentent de 6,0 % au 4^e trimestre 2022, après +8,1 % et +8,6 % aux trimestres précédents. Depuis le début de l'année 2021, les prix des maisons en province (+6,2 % sur un an au 4^e trimestre 2022) augmentent plus fortement que ceux des appartements (+5,8 %), alors que c'était l'inverse en 2019 et 2020.

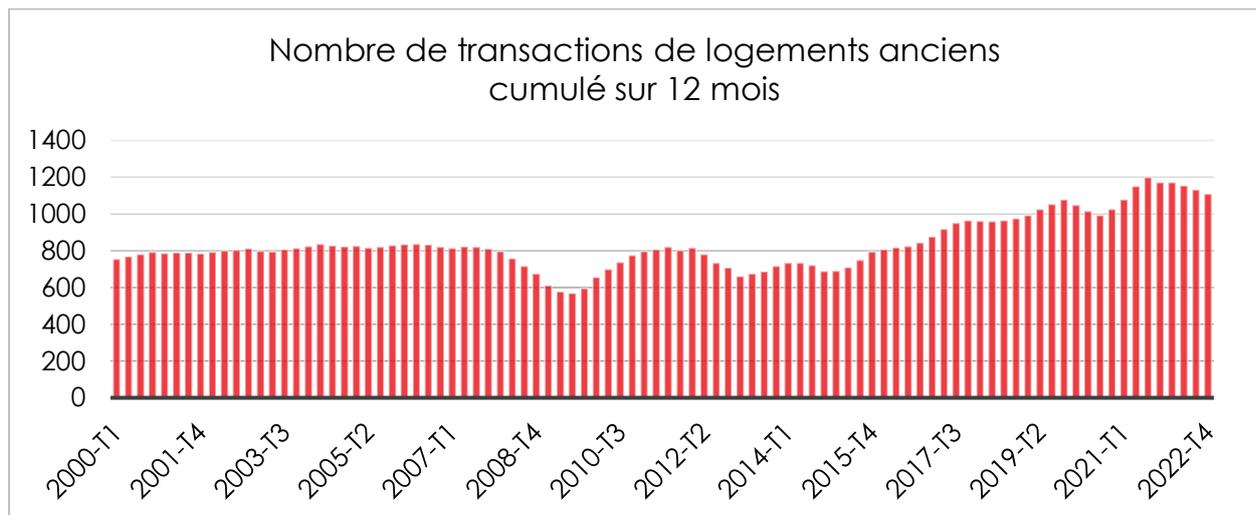


Cercle de l'Épargne – données Corrigées des Variations saisonnières : Insee, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – PNS.

TOUJOURS PLUS D'UN MILLION DE TRANSACTIONS PAR AN

Au 4^e trimestre 2022, le volume annuel de transactions a baissé mais demeure à un niveau élevé. Au cours des douze derniers mois, 1 109 000 ont été enregistrées, contre 1 131 000 fin

septembre 2022. En prenant en compte l'évolution du nombre de logements, le nombre de transactions est supérieur depuis 2019 à son niveau observé au début des années 2000. Les transactions ont concerné 2,9 % des logements en 2022, contre une moyenne de longue période de 2,6 %.



Cercle de l'Épargne - Champ : France (hors Mayotte) - Sources : IGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales

DE 2022 À 2023....

L'année 2022 a été marquée par l'augmentation des taux de rendement des livrets et des fonds euros. Elle clôturait une période de baisse de plus de dix ans qui avait porté ces taux à des niveaux historiquement bas. L'année 2022 se caractérise également par le retour des rendements réels négatifs pour les produits de taux en lien avec la résurgence de l'inflation. Les rendements réels ont été en moyenne négatifs de plus de trois points. Une telle situation ne s'était pas produite depuis le deuxième choc pétrolier de 1979. L'année 2023 a débuté avec le

relèvement des taux de l'épargne réglementée, provoquant une collecte record pour le Livret A et le LDDS. La vague inflationniste étant censée s'estomper progressivement, un retour à la normale pour l'épargne pourrait intervenir au cours du second semestre après digestion de l'effet taux du Livret A. La baisse du pouvoir d'achat des ménages qui demeure limitée devrait néanmoins réduire les capacités d'épargne. Après avoir privilégié la réalisation d'économies depuis le milieu de l'année 2021, une reprise de la consommation devrait également se produire au cours du second semestre 2023.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercledelepargne.fr